



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2016, Université d'Angers. hceres-02037782

HAL Id: hceres-02037782

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037782v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres et langues

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

N.B. : L'Université d'Angers a déposé, en vue de l'évaluation de la mention *Langues, littératures et civilisation étrangères et régionales* (LLCER) de licence, un dossier regroupant en réalité deux dossiers distincts ; l'un présentant la licence LLCER sise à l'Université d'Angers et l'autre présentant la licence LLCER sise à l'Université Catholique de l'Ouest (sous conventionnement avec l'Université d'Angers). Les deux formations étant ainsi différenciées par le déposant lui-même, il a semblé pertinent au comité d'experts de présenter son rapport en distinguant bien les deux formations.

1. Licence LLCER de l'Université d'Angers

Au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) *Lettres langues et sciences humaines* (LLSH), la licence de *Langues, littératures et civilisation étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université d'Angers (UA) propose deux parcours bivalents (*anglais-allemand, anglais-espagnol*) en plus des trois parcours monovalents « classiques » (anglais, allemand ou espagnol), dispensés par trois départements distincts (un par langue). Les parcours bivalents sont exigeants et s'adressent à des étudiants disposant de prérequis conséquents dans les langues visées, mais aussi et surtout d'une grande motivation au regard de la quantité de travail demandée. La formation se déroule sur le site d'Angers. Les objectifs comme les dispositifs mis en œuvre à différents niveaux sont des plus classiques dans ce type de formation. La finalité première n'est pas immédiatement professionnalisante et la licence prépare essentiellement à des poursuites d'études dans l'enseignement.

2. Licence LLCER de l'Université Catholique de l'Ouest

La licence de *Langues, littératures et civilisation étrangères et régionales* sous conventionnement avec l'Université d'Angers (UA) est construite sur deux langues au choix, l'une majeure l'autre mineure (anglais/allemand, anglais/espagnol, allemand/anglais, espagnol/anglais). Dès le premier semestre de L2, la spécialisation s'effectue par le biais de quatre parcours : *interculturalité, français langue étrangère (FLE), métiers de l'enseignement et sciences du langage et surdit *. La formation se déroule sur le site d'Angers au sein de la faculté des humanités. La finalité première de la formation n'est pas professionnalisante et l'immense majorité des étudiants poursuit ses études en master.

Synthèse de l'évaluation

1. Licence LLCER de l'Université d'Angers

La formation combine des parcours monovalents (une seule langue), sans se démarquer des formations équivalentes dispensées par d'autres établissements proches (Nantes, Le Mans) et des parcours bivalents, exigeants, qui constituent la seule véritable valeur ajoutée de la formation (anglais et allemand, anglais et espagnol) et qui semblent attirer un nombre croissant d'étudiants. La formation s'inscrit dans un environnement socio-culturel angevin riche et dynamique qui enrichit les enseignements.

Dans de nombreux domaines, l'évaluation positive doit être tempérée par des manquements. En effet, l'attractivité avérée des parcours exigeants est à mettre en regard de l'afflux récent et non maîtrisé vers les parcours monovalents et principalement l'anglais, qui semble se faire par défaut. Il faut être attentif à ce que la licence d'anglais ne soit pas le déversoir d'étudiants peu motivés et sans prérequis linguistiques suffisants, ce qui contribue à un taux d'échec considérable en première année. Par ailleurs, l'offre de mobilité sortante doit être revue à la hausse dans ce contexte d'effectifs croissants : 422 étudiants en 2012-2013 contre 514 en 2014-2015, avec une forte progression des inscriptions en L1 (+ 48 % en 2014-2015 par rapport à 2012-2013).

L'équipe pédagogique est bien organisée et effectue un bon travail d'autoévaluation, mais le pilotage n'est pas intégré entre les trois départements (anglais, allemand, espagnol). La structure pédagogique, fondée sur la progressivité, est cohérente, mais on déplore l'absence de spécialisation disciplinaire clairement indiquée, notamment en troisième année (L3). L'initiation à la recherche se fait dès la première année, ce qui est rare et louable, mais la poursuite d'études en master est malgré tout étonnamment faible (38 %). La professionnalisation a lieu dès la première année, mais elle pourrait être repensée en fonction de débouchés plus larges qui ne se focalisent pas uniquement sur les métiers de l'enseignement. Par ailleurs, s'il est appréciable que les stages soient obligatoires, leur évaluation n'est pas suffisamment formalisée.

Enfin, le dossier est lacunaire en plusieurs points (pas de suivi des diplômés, par exemple, chiffres obsolètes...).

Points forts :

- Des parcours bivalents exigeants et attractifs.
- Un souci de la professionnalisation tout au long de la licence (notamment mais pas seulement par les stages obligatoires).
- Un ancrage dans un environnement socio-culturel riche et dynamique.
- L'initiation à la recherche par la pratique dès la première année (L1).
- Une équipe bien organisée, consciente de l'importance de l'autoévaluation.

Points faibles :

- Faible poursuite d'études en master (38 %).
- Taux d'abandon élevé dû à une trop forte hétérogénéité en L1.
- Un risque de tension entre inflation des effectifs et offre de places en mobilité sortante.
- Absence de spécialisation en L3.
- Les modalités d'évaluation des stages ne sont pas assez formalisées.
- Absence de suivi des diplômés et non diplômés.
- Dossier lacunaire sur de nombreux points.

Recommandations :

Il faudrait intégrer le pilotage, pour l'instant atomisé entre les trois départements de langues et inclure des professionnels dans le conseil de perfectionnement.

L'inflation des effectifs est un point à surveiller : il faudrait intensifier l'information en amont de la première année afin d'éviter les erreurs d'orientation et les abandons, en mettant en place des tests de positionnement avant le début des cours. Le test peut être automatisé au niveau du centre de ressources en langues (quelle que soit sa dénomination locale) et permettre de générer une évaluation du niveau selon le cadre européen rapidement et avec une moindre mise à contribution de l'équipe pédagogique.

Les résultats du test de positionnement en question permettraient d'avoir une stratégie d'orientation active plus directive et d'éviter ainsi les erreurs d'orientation les plus flagrantes (étudiants de niveau A0-A2). Ils permettraient en outre de guider les étudiants B1 vers un soutien ciblé en grammaire, par exemple.

La maquette de troisième année devrait idéalement intégrer des parcours de spécialisation, qui devraient être en adéquation avec les métiers annoncés comme objectifs de la formation (le journalisme, le tourisme, l'édition ou encore l'interprétariat et la traduction). Une solution pourrait être de développer une réelle collaboration avec l'Université Catholique de l'Ouest, sise également à Angers, dont la formation offre, elle, quatre parcours dès la deuxième année (L2).

2. Licence LLCER de l'Université Catholique de l'Ouest

La formation remplit globalement ses objectifs dans la mesure où son taux de réussite déclaré est excellent (90 % selon le dossier). Les résultats sont garantis par des jurys mixtes composés pour moitié de membres de l'Université d'Angers. La réussite est favorisée par des conditions d'apprentissage optimales, notamment un bon taux d'encadrement (les enseignements sont dispensés en groupes à effectifs réduits), la mobilité obligatoire (un semestre à l'étranger obligatoire dans le cursus) et une spécialisation disciplinaire introduite dès la deuxième année, dont un parcours *Sciences du langage et surdité* original, qui constitue une forme de valeur ajoutée de la formation. La qualité de la formation tient également au poids conséquent donné à la deuxième langue et à l'importance accordée à la préprofessionnalisation (notamment par le biais de stages obligatoires). Enfin, la qualité et la lucidité de l'autoévaluation contribuent à son amélioration permanente. Toutefois, le conseil de perfectionnement reste à améliorer (en y incluant les étudiants et des membres extérieurs). De même, le suivi des étudiants est insuffisant et les modalités de stage ne sont pas suffisamment formalisées.

Certaines qualités de cette formation, cependant, ne sont pas sans poser de problèmes. Ainsi, la mobilité obligatoire en troisième année vient empiéter très largement voire totalement sur les enseignements de cette année pourtant cruciale car c'est là qu'a lieu la spécialisation disciplinaire.

Le volume horaire global de la formation est quant à lui assez faible (1370 heures, soit en deçà des 1500 heures réglementaires) et le volume consacré aux contenus culturels (civilisation/littérature) est insuffisant. De même, le parcours « interculturalités » devrait consister en autre chose que l'enseignement d'une troisième langue vivante. L'inscription de la formation dans l'environnement socio-culturel angevin n'est pas suffisamment explicitée dans le dossier. L'exposition à la recherche est quant à elle quasiment inexistante, ce qui tient peut-être à une équipe pédagogique insuffisamment dotée en enseignants-chercheurs titulaires. Enfin, le dossier est très lacunaire pour tout ce qui concerne les effectifs et les taux de réussite et mériterait d'étayer ses affirmations avec davantage de chiffres.

Points forts

- Enseignements dispensés au sein de groupes à effectifs réduits.
- La mobilité internationale.
- La préprofessionnalisation est prise au sérieux (stages obligatoires, parcours différenciés permettant une spécialisation ou une découverte de parcours professionnels dès la L2).
- Le poids conséquent donné à la deuxième langue.
- Un bon travail d'autoévaluation.

Points faibles

- Une spécialisation de troisième année compromise par l'absence des étudiants (du fait de la mobilité obligatoire).
- Un volume horaire global insuffisant.
- un parcours « interculturalité » décevant.
- Faible exposition à la recherche, même en tant que compétence transversale.
- L'inscription dans l'environnement socio-culturel angevin.
- Aucune visibilité sur les effectifs et donc sur le suivi des étudiants.
- Le conseil de perfectionnement ne comporte, de droit, ni représentants étudiants, ni membres extérieurs.
- Les modalités de stage et surtout de suivi de stage ne sont pas bien formalisés.

Recommandations

Devant les marges de manœuvre laissées par le volume horaire global inférieur au plancher réglementaire (1500 heures), il est impératif d'ajouter des heures d'enseignement en civilisation (au sens large) et littérature, éventuellement à des enseignements liant les deux (culture visuelle, littérature et adaptations filmiques...).

Un parcours réellement « interculturel » devrait être mis en place, idéalement en coordination avec les masters de l'UCO et de l'Université d'Angers. Il devrait être agrémenté de contenus réellement interculturels, jusqu'à une introduction au management interculturel en L3.

L'intérêt d'un conventionnement avec l'UA n'est pas évident, dans la mesure où aucun enseignement n'est mutualisé et où il ne semble pas y avoir d'échanges autres que lors des jurys à l'UCO. Il serait peut-être utile d'envisager une mutualisation de certains enseignements avec l'UA plutôt qu'avec la licence *Langues étrangères appliquées* de l'UCO.

Il faudrait introduire davantage d'initiation à la recherche par la pratique (recherche documentaire).

Il serait souhaitable de développer le suivi des diplômés, défaillant à l'heure actuelle.

Il faudrait réfléchir à la formation d'un réel conseil de perfectionnement associant les représentants étudiants et des membres extérieurs susceptibles d'apporter un éclairage non académique sur l'organisation des enseignements et leur adaptation aux besoins du marché du travail autre que l'enseignement.

Il faudrait davantage de flexibilité dans la mobilité Erasmus, actuellement imposée en L3. Cela permettrait de garantir une meilleure spécialisation lors de cette dernière année de la formation.

Analyse

1. Licence LLCER de l'Université d'Angers

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation propose deux parcours bivalents (anglais-allemand, anglais-espagnol) en plus des trois parcours monovalents « classiques » (anglais, allemand ou espagnol).</p> <p>La formation est en adéquation avec les objectifs fixés par ce type de formation: acquisition d'un niveau de langue élevé, de bonnes capacités de synthèse et d'expression, d'une méthodologie maîtrisée pour exercer dans des métiers tels que l'enseignement, la recherche, le journalisme, le tourisme, l'édition ou encore l'interprétariat et la traduction. Elle prépare essentiellement à une poursuite d'études au niveau master.</p> <p>Cependant, les objectifs annoncés d'emblée en termes de débouchés professionnels sont trop ambitieux par rapport à l'offre de formation (édition, journalisme, communication, tourisme). Le dossier ne fait pas état de parcours de spécialisation en L3 qui permettraient d'envisager une pré-formation à ces domaines.</p> <p>Du fait de l'obligation de mobilité en L3 (semestre 5 (S5) ou S5 et semestre 6 (S6) selon la langue choisie), les enseignements prévus en L3 ne sont suivis que par un nombre très faible d'étudiants, ce qui est problématique dans la mesure où c'est l'année de plus grande spécialisation disciplinaire.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation ne se distingue pas fondamentalement de celles proposées dans d'autres universités de la région (Nantes, Le Mans...).</p> <p>Les parcours monovalents entrent typiquement dans une logique de proximité. La véritable spécificité de l'offre consiste à proposer des parcours bivalents.</p> <p>Les formations sont inscrites dans un environnement socio-culturel, associatif ou privé, riche et dynamique, qui mérite d'être encouragé et peut-être étendu au-delà du cinéma, qui a l'air prépondérant dans les éléments présentés dans le dossier. Cependant l'existant est déjà louable.</p> <p>Concrètement, il est question d'un partenariat avec un cinéma pour organiser une semaine du cinéma anglais, espagnol ou allemand, avec une association pour inviter un écrivain latino-américain une fois par an. Le reste des activités culturelles est du ressort des enseignants-chercheurs ou des étudiants (organisation de voyages, association d'étudiants, clubs).</p> <p>La formation est adossée à trois laboratoires de recherche (CRILA: Centre de recherches interdisciplinaires en langue anglaise, 3LAM : Langues, littératures et linguistiques des universités d'Angers et du Maine, CERIEC: Centre d'étude et de recherche sur imaginaire, écritures et cultures).</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est majoritairement composée de titulaires, seuls 5 à 8 % des enseignements étaient assurés par du personnel extérieur (professionnels ou vacataires) en 2014-2015 sur les trois ans de la mention. Elle se réunit régulièrement.</p> <p>Elle se compose de 7 professeurs, 26 maîtres de conférences, 17 enseignants du secondaire, 4 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), 2 doctorants, 5 lecteurs, 20 vacataires et professionnels (pas d'information précise sur leur activité professionnelle, on ignore si ce sont des enseignants vacataires du second degré ou du supérieur ou des professionnels du secteur privé).</p> <p>L'équipe reconnaît que le pilotage, qui existe surtout au niveau de chaque département de langues, n'est pas encore intégré, on peut donc espérer qu'une démarche dans ce sens sera prochainement entreprise. Il existe une direction tripartite (composée des directeurs des départements), qui se réunit une fois par mois.</p> <p>Il existe un « conseil de perfectionnement » composé des directeurs de départements, responsables d'années et représentants étudiants, mais sans membres extérieurs, semble-t-il.</p> <p>Si, pour l'instant, la part des vacataires est faible, l'inflation des inscrits en L1 anglais fait craindre un recours accru à des vacataires, ce qui pourrait être dommageable à la qualité de la formation et au souci de suivi mis en avant par l'équipe. Une telle inflation des effectifs, forcément inscrite dans le long terme, doit impérativement être accompagnée par une politique volontariste de recrutement de personnels enseignants titulaires (chercheurs ou pas).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont en hausse, mais le taux d'échec et d'abandon également. Le dossier est lacunaire en ce qui concerne certaines données (taux d'abandon et de réussite des dernières années depuis 2013).</p> <p>Les effectifs de la mention sont en hausse (422 en 2012-2013 contre 514 en 2014-2015), avec une forte progression des inscriptions en L1 (+ 48 % en 2014-2015 par rapport à 2012-2013), ce qui a également des répercussions sur le taux de réussite et d'abandon (chiffres de 2013-2014 moins bons que 2012-2013: 49 % de réussite en fin de L1 en 2012-2013, 44 % en 2013-2014)).</p> <p>La forte augmentation des effectifs s'explique en partie par l'attractivité des nouveaux parcours bivalents, mais aussi par la limitation des inscriptions en licence de psychologie, qui dévie le flux surnuméraire sur l'anglais, principalement. Dans ce cas il s'agit plutôt d'une orientation par défaut, pas d'une véritable attractivité de même nature que pour les parcours bivalents.</p> <p>Si l'on peut se réjouir de l'attractivité de formations aussi exigeantes que les licences bivalentes (qui passent de 5 à 15 étudiants pour anglais-allemand et de 7 à 28 pour anglais-espagnol), la véritable explosion des effectifs se situe en anglais « simple » (329 à 381 étudiants entre 2012-2013 et 2014-2015, et notamment de 144 étudiants en L1 à 222). Les effectifs en licence d'allemand et d'espagnol « simples » sont stables.</p> <p>On remarque également que là où les effectifs de L1 avaient gagné 50 étudiants, les effectifs de L2 à n+1 n'augmentent que de 10 étudiants : la déperdition entre L1 et L2 est donc considérable.</p> <p>Si l'hétérogénéité croissante en L1 est un défi auquel tous les départements similaires de France sont confrontés, il est crucial, face à l'inflation du nombre d'étudiants, de renforcer l'information en amont, afin d'éviter autant que possible les erreurs d'orientation. La mise en place d'un test de positionnement pourrait aider les étudiants à évaluer leurs chances de réussite ou leur risque d'échec avant le début des cours et d'envisager une réorientation dans une filière où les cours sont dispensés en français et non en langue étrangère.</p> <p>Il n'y a pas d'information sur le dispositif de suivi, sur l'insertion professionnelle ou le devenir des diplômés. On sait juste que 38 % des L3 envisagent une poursuite d'études en master en 2014-2015.</p> <p>Les données fournies dans l'autoévaluation (taux de réussite en L1) ne coïncident pas avec les tableaux fournis en annexes. Les tableaux en annexe sont parfois peu lisibles.</p> <p>Cependant, la mise en place d'un dispositif de suivi à l'échelle de la licence ne doit pas être imputée à un département qui doit gérer plus de 500 étudiants : elle doit se faire au niveau de l'université.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est adossée à trois laboratoires de recherche (CRILA: Centre de recherches interdisciplinaires en langue anglaise, 3LAM : Langues, littératures et linguistiques des universités d'Angers et du Maine, CERIEC: Centre d'étude et de recherche sur imaginaire, écritures et cultures).</p> <p>Si la recherche n'est pas la finalité traditionnelle d'une licence, le département a tout de même mis en place une initiation progressive à partir du L1. La participation des étudiants se fait par la pratique (comptes-rendus, mini-mémoires) et pas seulement par le fait d'être invités à assister à des colloques. Cette démarche au long cours et par la pratique est louable. Cependant, et paradoxalement, elle débouche sur un flux assez faible de poursuites d'études en master. L'articulation entre licence et master est peut-être à revoir de manière plus intégrée. L'absence de chiffres sur le devenir des diplômés est dommageable de ce point de vue et nuit au pilotage.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Il existe une sensibilisation dès la L1 au monde professionnel et une volonté d'aider l'étudiant à construire et affiner son choix, toutefois, les modalités et le suivi de stage sont très floues.</p> <p>Comme pour la recherche, le « projet personnel professionnel de l'étudiant » (PPPE) se fait par la pratique et des réalisations concrètes, ce qui permet de mobiliser des compétences transversales. Cependant, peut-être faudrait-il envisager d'homogénéiser la formalisation (par exemple généraliser un compte-rendu oral accompagné d'un diaporama, comme il y est fait allusion dans le dossier).</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est très claire et détaillée, elle énonce clairement les compétences acquises à l'issue de la formation, les débouchés et les types d'emplois. En revanche, elle n'est pas à jour. Les taux de réussite indiqués remontent à 2008-2009 et la fiche ne fait pas mention des parcours bivalents anglais-allemand et anglais-espagnol.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Des stages sont obligatoires à partir du L2 et/ou L3 dans une optique de clarification du projet professionnel, ce qui est louable. Cependant, le dossier est lacunaire : les modalités de stage ne sont pas énoncées clairement, l'attribution de crédits européens n'est pas claire. En outre, la validation doit être revue : elle peut donner lieu à une production (orale, écrite, électronique) destinée à mobiliser des compétences transversales, dans le prolongement du « projet personnel professionnel de l'étudiant » de L1. La simple présentation d'une attestation de stage semble insuffisante.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation est par définition ouverte sur l'international et incite les étudiants à la mobilité par le biais de différents programmes.</p> <p>Les dispositifs habituels sont mis en œuvre : Erasmus, conventions, assistantat, lectorat, ainsi qu'un programme d'échange pour travailler aux Etats-Unis (« Amity international »).</p> <p>En anglais et en espagnol, les étudiants doivent passer le S5 en mobilité, en allemand, le S5 et 6.</p> <p>Sur toute la mention, il y a 8,5 % d'étudiants étrangers (essentiellement dans les cours de civilisation et de traduction). En 2014-2015, ils comptaient pour 9 % de la cohorte de L1, 4 % de celle de L2 et 13 % pour la L3, une tendance décroissante pour L1 et L3 par rapport aux années précédentes, mais aucune explication n'est donnée.</p> <p>La mobilité étudiante est en hausse: 2012/13: 42 étudiants, 2013/14: 32 étudiants, 2014/15: 55 étudiants. Par ailleurs, la demande de mobilité est forte, elle fait face à un nombre de places limitées et on peut craindre que l'inflation des inscriptions en L1, ainsi qu'en parcours bivalents va accroître la pression : il est donc urgent d'adapter l'offre de mobilité à la capacité d'accueil, ou a contrario de calibrer la capacité d'accueil (en L2) à la capacité de mobilité.</p> <p>La présence de professeurs invités est notable, mais la mobilité enseignante est très limitée.</p> <p>La part des enseignements assurés en langues étrangères représente entre 21 et 30 ECTS par semestre.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'inscription se fait de droit pour les néo-bacheliers, elle conduit à une inflation inquiétante du nombre d'étudiants de L1 anglais qui n'ont pas le profil attendu d'étudiants (manque de motivation, niveau en langues très insuffisant...) et font augmenter le taux d'échec.</p> <p>Le département a mis en place un certain nombre de dispositifs et reconnaît qu'ils ne sont pas vraiment efficaces (tutorat). Il existe une semaine de pré-rentree et d'information, un tutorat d'accompagnement et un dispositif enseignant-référent (pour 20 étudiants en L1). Le rapport précise toutefois qu'il n'a pas porté ses fruits (les étudiants en difficulté ne s'y inscrivent pas spontanément).</p> <p>L'action doit peut-être se porter sur l'amont, par une forme d'orientation active plus directive : on pense notamment à la mise en place d'un test de positionnement et à l'évaluation lucide des risques d'échec de l'étudiant n'ayant pas le niveau requis pour suivre des cours en anglais (au moins A2 sinon B1). Enfin, le repérage du niveau de français des étudiants étrangers peut se faire grâce à un test (Voltaire).</p> <p>Des passerelles sont possibles entre les parcours bivalents et monovalents. Les passerelles mentionnées à la fin du premier semestre (S1) doivent être explicitées et si possible quantifiées. Par ailleurs, on ignore si les passerelles sont par exemple possibles avec la formation LEA et si oui, quelles en sont les modalités.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement se fait exclusivement en présentiel. Le ratio CM/TD (cours magistraux/travaux dirigés) en L1 est de l'ordre de 24 % CM et 76 % TD, ce qui est un bon équilibre. L'enseignement d'une LV2 est généralisé, ce qui est la moindre des choses dans une licence de langue(s).</p> <p>L'usage du numérique ne va pas au-delà du recours à la plateforme Moodle.</p> <p>Il existe une commission de validation des acquis de l'expérience (VAE) qui se réunit plusieurs fois par an.</p> <p>Le principal point d'interrogation concerne le volume horaire des parcours bivalents sur l'ensemble de la licence et notamment en L1. Etant donné leur poids, ces parcours ne devraient-ils pas donner lieu à la création d'une double licence à 240 ECTS ?</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le principe de progressivité prévoit que l'évaluation en L1 se fasse essentiellement en contrôle continu et que la part d'examens terminaux augmente par la suite. Les problèmes soulignés d'engorgement des semaines médianes de chaque semestre pourraient se résorber en partie par l'organisation de davantage d'examens terminaux même en L1, qui restent tout-à-fait surmontables pour des étudiants ayant tous, par définition, brillé aux épreuves du baccalauréat.</p> <p>Il y a un jury par parcours et par année de licence et il y quatre sessions par an. Il compte une personnalité extérieure à la composante.</p> <p>Il n'est pas fait état de seconde session, on suppose simplement qu'il en existe une. Il faudrait clarifier ce point dans le dossier.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'est pas fait mention de portefeuille de compétences.</p> <p>Le supplément au diplôme est peu lisible et très lacunaire, il existe des codes d'UE sans intitulé, uniquement pour la L3 anglais. Pas d'information sur L1 et L2, ni sur les autres langues. Il n'est pas non plus signalé qu'il existe deux parcours bivalents.</p> <p>Les compétences transversales sont clairement prises en compte. Elles pourraient être davantage mobilisées dans le cadre du « projet personnel professionnel de l'étudiant », par exemple.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi n'est pas effectué au niveau de la licence. La rubrique n'est pas renseignée.</p> <p>Il existe en revanche une annexe fournie par la direction du pilotage et de l'évaluation de l'Université d'Angers. Le suivi est effectué par l'Université, mais pas par la composante. Les chiffres sont à l'échelle de la licence, pas de ses spécialités.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement est formalisé, il se réunit régulièrement et rédige des comptes-rendus de ses délibérations. Il comporte des représentants étudiants, comme il se doit. Il ne comporte <i>a priori</i> pas de membres extérieurs, en revanche.</p> <p>L'évaluation des formations par les étudiants se déroule en ligne. Il serait souhaitable de préciser selon quelles modalités, quel est le taux de réponse (généralement assez faible) et si l'équipe trouve la qualité des réponses satisfaisante. Dans la mesure où c'est rarement le cas dans le cadre d'évaluations en classe sur support papier, on aimerait savoir si les évaluations en ligne fournissent des réponses plus constructives.</p> <p>L'autoévaluation, tout au long du dossier, est sérieuse et lucide. Elle témoigne d'un travail régulier dans ce domaine.</p>
---	---

2. Licence LLCER de l'Université Catholique de l'Ouest

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Il s'agit d'une licence LLCER construite sur deux langues au choix, l'une majeure l'autre mineure (anglais/allemand, anglais/espagnol, allemand/anglais, espagnol/anglais). Le cursus est progressif, comme il se doit et il inclut les dimensions attendues de professionnalisation et de mobilité.</p> <p>Dès le premier semestre de L2, la spécialisation s'effectue par le biais de quatre parcours: interculturelité, français langue étrangère (FLE), métiers de l'enseignement et sciences du langage et surdité.</p> <p>La principale réserve, peut-être liée à la composition de l'équipe pédagogique, tient à la sous-représentation apparente des enseignements de culture (civilisation et littérature) au profit des enseignements purement linguistiques. Le volume horaire de la maquette pourrait être alourdi sans peine (1370 heures). On peut aisément imaginer un ajout d'une trentaine d'heures par semestre sur les six semestres (environ 200 heures).</p> <p>L'accent mis sur le volet linguistique est essentiel, mais les objectifs sont également culturels : des enseignements supplémentaires sur certains aspects historiques, politiques, cinématographiques, en culture visuelle, notamment, pourraient être bénéfiques.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'Université d'Angers, dans la même ville, propose elle aussi une LLCER. La nature de la structure (université catholique d'un côté, université publique de l'autre) est une différence certes importante. Le découpage des spécialités à partir de la deuxième année est une source importante de dissociation : des parcours professionnalisants classiques (métiers de l'enseignement) sont complétés par un parcours <i>Sciences du langage et surdité</i> qui fournit une certaine typicité à la formation. C'est sur cette sorte de valeur ajoutée qu'il faut construire l'identité de la licence.</p> <p>Le parcours <i>interculturalités</i> peut être trompeur dans la mesure où l'on attend davantage de communication interculturelle. Une spécialité de licence construite autour des questions interculturelles pourrait conduire à un master management interculturel, par exemple.</p> <p>L'inscription dans l'environnement socio-culturel et socio-économique de la ville et des environs pourrait être davantage précisée.</p> <p>De même, le dossier est parfois confus dans ses allusions à la licence LEA dispensée par l'UCO.</p> <p>Au niveau de la recherche, les enseignants-chercheurs sont rattachés à trois laboratoires de trois universités différentes dans le même bassin géographique: laboratoire CRILA de l'UA, 3LAM de l'Université du Maine et CoDiRe de l'Université de Nantes.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est restreinte, présente un taux d'encadrement satisfaisant, de l'ordre de 1 enseignant pour 20 étudiants et est investie dans le pilotage de la formation.</p> <p>On dénombre 3 professeurs, 9 maîtres de conférences des sections de CNU 11, 12, 14, 7 et 36, 8 personnels au statut mystérieux et non-explicité dans le dossier : « ass », 1 PAST et 3 professionnels (traduction professionnelle anglais et allemand). Le dossier fait état d'une part d'enseignants extérieurs faible, d'environ 25 %, mais la liste des enseignants présentée en</p>

	<p>annexe laisse penser que le rapport est plutôt de 50 %. En tout état de cause, la présentation de la liste des personnels doit être précisée : le statut « ass » ne permet pas de distinguer entre les vacataires (extérieurs) et les enseignants du secondaire détachés (PRAG/PRCE) titulaires dans l'établissement.</p>
Effectifs et résultats	<p>Le bassin de recrutement est local (départemental).</p> <p>Les effectifs sont très différents de ceux d'une université publique (L1 à 70 étudiants) et la déperdition entre L1 et L3 est faible (20 % d'après le dossier). Les taux de réussite présentés (90 %) sont excellents.</p> <p>Toutefois, le dossier est très lacunaire sur l'aspect des effectifs et de la réussite et mériterait d'étayer ses affirmations avec davantage de chiffres.</p> <p>Les poursuites d'études se font en master, sauf exception, conformément à la finalité de la licence. L'insertion professionnelle n'a donc pas lieu d'être conséquemment à la licence.</p>

Place de la recherche	<p>Les enseignants-chercheurs sont rattachés à trois laboratoires de trois universités différentes dans le même bassin géographique: laboratoire CRILA de l'UA, 3LAM de l'Université du Maine et CoDiRe de l'Université de Nantes. Malgré cet adossement, la place de la recherche est secondaire dans cette licence.</p> <p>Le principal défaut est qu'il n'existe aucun module d'initiation à la recherche ne serait-ce qu'en L3. Un tel module pourrait très bien être imaginé en lien avec un ou plusieurs enseignements de civilisation et/ou littérature. Bien entendu, la mobilité obligatoire en S5 (anglais) et S5-S6 (allemand et espagnol) rend délicate l'organisation de tels enseignements en L3.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La formation laisse une large part à la préprofessionnalisation et au développement du projet personnel professionnel de l'étudiant (PPPE), dont le contenu reste mystérieux à la seule lecture du dossier.</p> <p>Il existe une semaine dédiée à la découverte des métiers, des parcours de spécialisations pensés autour de métiers et des stages obligatoires (deux semaines minimum).</p> <p>La fiche RNCP est correctement renseignée. Les chiffres concernant les effectifs sont pourtant obsolètes (2009-2010).</p>
Place des projets et stages	<p>Des stages de durées diverses sont prévus au cours des trois années, ce qui est amplement suffisant. L'évaluation porte sur un dossier de synthèse, sans soutenance.</p> <p>Les modalités ne sont pas claires, les stages ne sont pas toujours inclus dans les modules de PPPE dans les maquettes, sauf parfois pour certains parcours, on ignore à combien de crédits ils sont adossés et sur quels critères la validation s'effectue, dans la mesure où une soutenance n'est pas prévue.</p> <p>L'organisation d'une soutenance (pour l'un des stages sinon tous) serait l'occasion pour l'étudiant de mobiliser des compétences transversales (communication orale et diaporama, notamment).</p>
Place de l'international	<p>Dans une licence de langues vivantes, la dimension internationale est incontournable. En plus des enseignements, dont on imagine/espère qu'ils sont dispensés dans la langue étudiée, la mobilité est quasiment obligatoire : un an pour les germanistes et hispanistes, six mois pour les anglicistes. Cette mobilité longue a les inconvénients de ses avantages : en L3, en effet, les enseignements de spécialisation ne sont pas suivis si les étudiants sont en mobilité. On peut imaginer qu'ils suivent des enseignements équivalents, mais c'est d'autant moins évident que les enseignements de spécialité ont vocation à être pointus et originaux. Il conviendrait donc de détailler davantage comment le département articule spécialisation de troisième année et obligation de mobilité.</p> <p>Le dossier fait état de possibles doubles diplômes, ce qui pourrait être une étape à encourager, notamment en vue de distinguer la licence de l'UCO de celle de l'Université d'Angers.</p>

	<p>Il est permis aux étudiants de passer des certifications en langues, ce qui est à mettre au crédit de la formation (ex : « First Certificate » (Cambridge), TOEFL, TOEIC ou encore Cervantès).</p> <p>L'UCO accueille des étudiants étrangers, une soixantaine par an, il n'existe pas de chiffres de répartition par année.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement semble se faire de droit pour les titulaires du baccalauréat, sans sélection particulière : ce point mériterait d'être précisé. Le dispositif d'information en amont est classique: portes ouvertes, salons, déplacements dans les lycées.</p> <p>Les faibles effectifs (pas plus de 25 étudiants par groupe) favorisent la réussite.</p> <p>Une semaine de méthodologie est placée en amont du premier semestre. Aucun test de positionnement n'est mis en place, mais cela ne semble pas être nécessaire en l'absence de forte hétérogénéité, comme cela semble être le cas ici. Le seul dispositif de remédiation en vigueur semble être le tutorat, agrémenté d'entretiens individuels le cas échéant, mais les chiffres de réussite présentés laissent penser que le département ne fait pas face aux mêmes difficultés que les licences des universités publiques, notamment en première année. De ce fait, le dispositif existant semble suffisant.</p> <p>Des réorientations et autres passerelles semblent possibles au sein de l'offre de l'UCO et avec l'Université d'Angers, surtout dans le domaine linguistique, moins en dehors.</p> <p>Il n'existe pas de méthodologie du travail universitaire : le département doit déterminer si et comment un tel enseignement doit être mis en place de façon efficace.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La totalité des enseignements se fait en présentiel, il n'y a ni apprentissage, ni formation continue, ni validation des acquis de l'expérience (VAE) dans la mesure où aucun cas ne se présente.</p> <p>L'usage du numérique semble cantonné à l'utilisation d'une plateforme électronique (Chamilo), qui permet la construction de wikis en plus du dépôt et partage de documents. Le dossier pourrait préciser davantage de quelle manière certains usages du numérique sont mis en œuvre, le cas échéant.</p> <p>Pour les étudiants en situation de handicap, il existe un dispositif d'accompagnement par le biais d'une vice-doyenne à la pédagogie et une assistante d'accompagnement.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Conformément à la démarche de progressivité, l'évaluation en examen terminal ne commence qu'en deuxième année, ce qui ne semble pas poser de problèmes organisationnels (aucun n'est mentionné dans le dossier). Une seconde session est prévue.</p> <p>Les jurys sont composés d'enseignants à la fois de l'UCO et de l'Université d'Angers, ce qui permet de garantir la qualité de la validation d'année.</p> <p>Il existe un livret contenant des informations sur les modalités d'évaluation, remis aux étudiants dès leur entrée dans la formation.</p> <p>Le PPPE permet de suivre l'acquisition des compétences.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il existe un carnet de compétences et l'autoévaluation prend en compte l'utilisation encore incomplète de celui-ci, donc on imagine que des progrès dans cette direction sont déjà au programme.</p> <p>Par ailleurs, il existe une annexe descriptive pensée pour être lue par un recruteur, ce qui est à saluer. Il est possible de préparer des certifications de langues (type TOEFL ou TOEIC).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi est effectué par l'observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle. L'immense majorité des diplômés poursuivent leurs études en master et ne sont donc pas immédiatement concernés par l'insertion professionnelle à l'issue de la licence.</p> <p>Le dossier mentionne la volonté d'améliorer l'exploitation de l'enquête de suivi et la constitution d'un réseau d'anciens, ce qui est toujours à encourager.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe un conseil de perfectionnement, mais qui ne semble pas être ouvert aux représentants étudiants. Ces derniers sont néanmoins consultés par les responsables de formation. Un léger glissement organisationnel pourrait donc être envisagé afin d'intégrer les représentants étudiants au « conseil de licence ». Le conseil de perfectionnement ne comporte pas non plus d'acteurs non universitaires en qualité de membres extérieurs : c'est là un point à modifier.</p> <p>L'évaluation des formations par les étudiants est annuelle et non semestrielle, mais le dossier ne précise pas quelles en sont les modalités ni si et comment les résultats sont pris en compte (ou non). La qualité des résultats de ces enquêtes n'est pas non plus mentionnée.</p> <p>L'autoévaluation de la formation apparaît clairement dans le dossier. Elle est très sérieuse et lucide, voire très sévère pour certains points.</p>
---	--

Observations des établissements

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Arts, lettres, langues
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	LLCER
Responsable de la formation	Sandra CONTAMINA

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> - Il nous semble difficile d'ignorer la part du phénomène national de croissance démographique dans l'augmentation des effectifs de la L1. - Le manque de spécialisation disciplinaire en L3 est souligné plusieurs fois comme un défaut, et quand il s'agit de la mobilité étudiante, l'évaluateur regrette qu'il y ait peu d'effectifs en L3 car c'est l'année de la spécialisation. Or, pour un étudiant de LLCER, une année dans une université étrangère est justement une année de spécialisation disciplinaire. - Le dispositif d'information en amont de la L1 existe, et s'il ne porte pas tous les fruits que l'on serait en droit d'en attendre, la mise en place d'un test de positionnement serait pour la licence de LLCER inopérante. Pour une licence de langue, il ne suffit pas d'avoir un bon niveau en langue mais des aptitudes pour toutes sortes d'exercices et de l'intérêt pour la littérature, la civilisation, la traductologie, l'histoire des idées, la géographie, l'iconographie c'est-à-dire de la polyvalence en langue étrangère. - Un test de langue ne peut pas se substituer au diplôme du baccalauréat pour s'inscrire à l'université. Il est difficile d'empêcher les étudiants de s'inscrire en anglais, par défaut ou non. Il existe bien un dispositif « d'orientation active » mais les étudiants restent maîtres du jeu. Ceux qui l'utilisent choisissent souvent l'anglais par défaut et par précaution (au cas où ils n'obtiendraient pas leur choix principal, ce qui fait que les meilleurs ont tendance, finalement, à ne pas venir, bien que ce ne soit pas toujours vrai.). - L'« absence de spécialisation disciplinaire » (en L3) qui est déplorée dans l'introduction et dans les recommandations existait avant que l'anglais ne devienne un parcours mais a dû être supprimée pour des raisons d'organisation.

Points faibles	
Observations	L'absence de spécialisation en L3 concerne les parcours bivalents. Pour les autres parcours, la structure des L3 de l'UFR LLSH conduit les étudiants à choisir parmi un éventail d'enseignements de préprofessionnalisation ceux qui sont en adéquation avec leur projet personnel.

Recommandations	
Observations	Il est fait allusion plusieurs fois « <i>au département</i> » pilote alors que la direction est tripartite. Par ailleurs le pilotage n'est pas « <i>atomisé</i> » mais collégial. Et il existe un comité de pilotage intégré.

Analyse

Equipe pédagogique	
Observations	Des recrutements en anglais sont en cours pour éviter le recours à un nombre trop important de vacataires. Indépendamment même du remplacement des collègues qui partent, une vraie création de poste est envisagée (mais <i>a priori</i> au Lansad), ainsi que la récupération d'un poste de PR.

Place de l'international	
Observations	La mobilité en L3 n'est pas obligatoire. La mobilité internationale des collègues est une faiblesse. Des demandes de financement ont été faites et des projets ont été déposés. (avec les Etats-Unis)

Observations générales

L'équipe pédagogique remercie l'HCERES et ses experts pour le travail effectué pour ce rapport d'évaluation, pour les points positifs mis en avant et les points faibles relevés.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS



Evaluation Licence LLCE (vague B)

Université Catholique de l'Ouest

Yannick Le Boulicaut, Pr (11^e section) Responsable académique LLCE

Synthèse des l'évaluation :

Pour ce qui est du *suivi des étudiants*, celui-ci est réalisé de manière très encadrée par un responsable pédagogique par année. Ce RP gère à la fois les absences (donc la mise en place d'épreuves de remplacement le cas échéant), les éventuelles ré-orientations et toutes les questions d'ordre matériel (constitution des groupes, élection des délégués...). Comme indiqué dans l'auto-évaluation, les entretiens individuels en L1 par ex. permettent de vérifier la motivation des étudiants, l'adéquation –ou pas- entre le projet de l'étudiant et la formation proposée.

Modalités de stage : une collègue permanente à la faculté s'occupe exclusivement des stages. Pour les soutenances de stage (PPPE), les enseignants permanents sont invités à participer aux jurys de fin d'année ce qui permet de valider –ou de chercher à améliorer- le rapport entre la formation et la perception de la formation par les étudiants en fin de cursus L .

Contenus culturels : comme indiqué dans le rapport le « poids conséquent de la deuxième langue » qui a toujours été une marque de fabrique de l'UCO (ex-IPLV) explique en partie la réduction des cours de civilisation et littérature. Cette remarque nous est très utile et nous permettra de compléter notre offre dans la nouvelle maquette en cours de mise en place. Notons cependant que pour la littérature étrangère en L2, la disparition de face-à-face fut remplacée au S4 (4UE2) par un « Dossier de littérature » constitué d'un mini-mémoire (de 15 à 20 pages en langue étrangère avec appareil critique) dont la fonction est à la fois une introduction à la recherche et une initiation au travail personnel (l'étudiant travaille sur une œuvre courte imposée et est aidé par un cahier des charges très détaillé). La nouvelle maquette introduit un « Atelier d'écriture » en petits groupes (8-10) qui est un autre moyen d'aborder la littérature –de l'intérieur- et des TD en support des cours (CM) de civilisation.

Points faibles :

La question de la mobilité et de l'*interculturalité* nous semble liée. Quelle meilleure introduction à l'interculturalité que le séjour à l'étranger ? Par contre, une préparation plus formelle (comme suggérée dans le rapport) au *management interculturel* (qui est offert au niveau master) pourrait être envisagée au S4 comme porte d'entrée au séjour long à l'étranger dont les bénéfices (linguistiques, culturels, humains) ne sont plus à démontrer. Ceci serait d'autant plus facile que l'UCO dispose de ressources en chercheurs spécialisés dans l'interculturel.

Recherche et environnement socio-culturel : les étudiants ayant choisi le parcours *Interculturalité* ont obligation de suivre des activités (conférences, colloques, jurys de thèse) en lien avec la thématique de l'interculturalité. Ils peuvent profiter de l'offre importante sur Angers (Université d'Angers, UCO, Cours Municipaux, Lyriades de la langue française, Institut Confucius ...); ils doivent rédiger un rapport d'activités d'année validé au S6 par le responsable de formation. L'objectif déclaré de ce stage est de mettre ces étudiants de L3 au contact d'activités académiques. Comme pour le séjour Erasmus, pourrait être envisagée une formation sous forme de mini-module au S4 leur permettant de mieux comprendre les objectifs de ce stage (ce qui n'est pas toujours le cas) et, par conséquent, de mieux profiter de ces activités académiques.

La question de la *mutualisation* (effective pour certains Masters UA/UCO) est certainement à évoquer mais relève de décisions plus 'politiques' qu'académiques ou pédagogiques.

La formalisation d'un *Conseil de Perfectionnement* souhaitée devra donc être envisagée.

Analyse :

Adéquation cursus/objectifs : les enseignants de *littérature et de civilisation* ne peuvent que se réjouir de la remarque concernant les volumes horaires de ces matières ; depuis quelques années l'accent avait été mis sur les pratiques linguistiques au détriment des enseignements de culture, un recentrage nous semble donc à envisager dès la mise en place de la nouvelle maquette. Quant aux *enseignements supplémentaires* comme la photographie (culture visuelle, écriture de scénarios par ex.) ils ne sont à présent proposés que *via* les Enseignements Transversaux (donc non accessibles à tous).

Environnement de la formation : Un certain nombre de cours sont effectivement mutualisés avec la formation LEA (civilisation, traductologie, linguistique, MTU).

Equipe pédagogique : Une faiblesse certaine de la formation est de toute évidence l'encadrement par plus de personnel de type enseignant-chercheur. Depuis quelques années nous notons que plusieurs permanents ECP ne furent pas remplacés. La très forte coloration professionnelle de l'ex-Institut (Institut de Perfectionnement en Langues Vivantes) dont est issue la formation LLCE d'aujourd'hui explique en grande partie le nombre de professionnels (assistants>ass dans le tableau *ad hoc*) chargés de cours intervenant en licence : traducteur professionnel plutôt que MCF en traduction –version/thème- par ex..

Place de la recherche : comme signalé plus haut, dès la L2 (S4) les étudiants sont initiés à la recherche *via* le mini-mémoire de littérature, puis en L3 (S6) par le *stage* décrit ci-dessus également. Par contre, aucun *module* spécifique n'est proposé à ce jour, même si les étudiants qui ont choisi les modules « métiers de l'enseignement et sciences du langage et surdité » sont de facto au contact de concepts et de travaux qui peuvent les inciter à s'intéresser à la recherche. Il est à noter que le parcours « Interculturalité » fut mis en place afin d'alimenter le Master ILC (Interculturalité : Langues & Cultures), master estampillé 'recherche' (ayant 'produit' plusieurs docteurs).

Place de la professionnalisation :

Place des projets et des stages : une soutenance (jury de 2 personnes) a bien lieu au S6 pour le PPPE, l'étudiant doit présenter son PowerPoint devant le reste de la classe et les jurys (enseignant et/ou personne extérieure au PPPE).

Place de l'international : les enseignements de type littérature, civilisation, langue pratique sont bien entendus dispensés en langue étrangère ; les enseignements de type linguistique, traductologie, philologie le sont par contre en français comme cela est l'usage. Il est quasiment impossible de donner les effectifs des *étudiants étrangers* par année puisque ceux-ci choisissent leurs cours « à la carte » en fonction des exigences de leur université de rattachement.

Recrutement... : Le recrutement se fait « de droit » *via* la procédure Post-Bac.

Modalités d'enseignement... : le numérique est présent, mais de manière classique, à savoir comme complément pédagogique : par les PowerPoints et autres documents vidéo/audio/internet (très commun en civilisation par ex.). Chaque année l'UCO équipe de nouvelles salles afin que le plus grand nombre d'intervenants aient accès à ces outils.

Suivi de l'acquisition des compétences : les certifications sont devenues nécessaires pour les séjours de longue durée à l'étranger et font partie intégrante de notre offre de formation.

Conseil de perfectionnement... : Comme indiqué dans le rapport, les étudiants à la fois élisent des délégués (par groupe, par année) et sont consultés lors des entretiens individuels mais, effectivement, pas de manière « statutaire ». La vice-doyenne chargée de la pédagogie a noté cette suggestion intéressante de mettre en place une structure plus formelle. A ce jour il est à noter que les formations ont évolué en grande partie grâce au contact très étroit que l'UCO entretient avec ses étudiants.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

